

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABÉTISATION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Abidjan, le

28 AVR. 2025

Réf : **-1584** MENA/DRH

À

Mesdames et Messieurs les
Directeurs Régionaux de l'Éducation
Nationale et de l'Alphabétisation

Objet : Clarification des ponctions salariales d'avril 2025

Il nous revient que des personnels du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) ont subi des ponctions sur leur salaire du mois d'avril 2025, alors qu'ils n'auraient aucunement participé à la grève du 3 au 9 avril 2025 lancée par des faitières syndicales du secteur Éducation/Formation.

En vue de la régularisation de leur situation salariale, tous les fonctionnaires et agents du MENA se trouvant dans ce cas de figure sont invités à écrire à Monsieur le Directeur des Ressources Humaines (DRH) du MENA, avec preuves à l'appui (photocopie de la page justificative du cahier de textes, du cahier d'appels, du cahier journal...).

J'attends avec diligence la remontée de ces informations.

P/Le Ministre et par Délégation
Le Directeur de Cabinet Adjoint



Anastasié Kacou SEPOU